



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg



Luxembourg, le 16 janvier
2019

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Selon nos informations, il s'avère que l'Ecole internationale de Differdange rencontre actuellement un manque d'emplacement de parking pour l'ensemble du personnel scolaire. L'Etat aurait annoncé vouloir acheter dans les alentours de l'école des places de stationnement, or jusqu'à aujourd'hui, la situation reste inchangée.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes :

- Messieurs les Ministres peuvent-ils nous confirmer cette situation ?
- Dans l'affirmative, de quelle manière veut-on y remédier ?

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Paul Galles
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Luxembourg, le 11 février 2019

Monsieur le Président de la Chambre
des Députés

19, rue du Marché-aux-Herbes

L-1728 Luxembourg

Réponse commune du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire N° 211 de Monsieur le Député Paul Galles

Par sa question parlementaire, l'honorable Député désire recevoir des renseignements concernant le parking de l'École internationale à Differdange.

De manière générale, il convient de souligner que l'École internationale à Differdange profite d'une excellente accessibilité. Sur le site même de l'école des stationnements pour environ 80 vélos ont été aménagés. De plus, l'École internationale se situe à moins de 500 mètres de la gare de Differdange et est donc très bien connectée aux transports publics. En outre, un parking se situe à proximité de la gare qui permettrait au personnel scolaire de l'École internationale à Differdange de venir également en voiture.

À cela s'ajoute qu'en septembre 2012, lors de la phase de conception du bâtiment pour l'école secondaire de l'École internationale de Differdange, il a été convenu entre la Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et le Collège échevinal de la Ville de Differdange que le nouveau bâtiment ne disposerait pas de places de parking pour le personnel de l'école.

En effet, la Ville de Differdange prévoyait à l'époque la construction d'un parking couvert de 800 places à proximité du site de l'école. Il était prévu que l'État pourrait y louer des emplacements pour le personnel de l'école.

En avril 2015, le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse confirmait l'intérêt pour la location de 150 emplacements dans ce parking dès son ouverture, prévue pour septembre 2020.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche